

VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Comment flécher le solde de votre taxe d'apprentissage à notre établissement ?

Connectez-vous sur la plateforme *SoltéA* mise à disposition par la caisse des Dépôts et Consignations et choisissez notre établissement en renseignant le code
UAI : 034 22 22 F

→ Pour notre suivi, veuillez renseigner vos coordonnées :

L'ENTREPRISE (NOM et SIRET) :

REPRÉSENTÉE PAR (NOM, Prénom, Fonction, EMAIL des responsables du dossier taxe) :
.....
.....

ADRESSE POSTALE :

MONTANT de Taxe alloué : €

↓ POUR FLÉCHER VOTRE CHOIX, COCHER UNE COMPOSANTE

OU

↓ UNE THÉMATIQUE DE FORMATION

☐ L'ensemble des formations de l'Institut Agro Montpellier

- ☐ Les formations de l'Institut des Hautes Etudes de la Vigne & du Vin (IHEV)
- ☐ Les formations du Pôle Tropiques et Méditerranée (IRC)
- ☐ Les formations de l'Institut Agro Florac

- ☐ Le département Sciences Économiques Sociales et de Gestion (SESG)
- ☐ Le département Sciences pour les Agrobioprocédés (SABP)
- ☐ Le département Milieux, Productions, Ressources et Systèmes (MPRS)
- ☐ Le département Biologie, Écologie (BE)

- ☐ Le domaine et centre de formation du Merle-Fondation Agricole Félix Abram (élevage)
- ☐ Le domaine du Chapitre à Villeneuve-lès-Maguelone (vigne & vin)

- ☐ Vigne & vin
- ☐ Protection, santé et amélioration du végétal
- ☐ Agriculture méditerranéenne et tropicale
- ☐ Agroenvironnement
- ☐ Économie et gestion
- ☐ Agrotechnologie et agroalimentaire
- ☐ Élevage et productions végétales
- ☐ Gestion de l'eau

COMMENTAIRES ÉVENTUELS (Fléchages...) :

A renvoyer à partir du 25 Mai 2023 à votre contact :

Cathy MOULS • taxe-apprentissage@supagro.fr • + 33 (0)6 32 81 12 18
Institut Agro Montpellier 2 place Pierre Viala Bât 14 34060 Montpellier Cedex 2

Code UAI : • 034 22 22 F •

TAMPON